L'Egalité

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Socialiste Quotidien

NEUVIEME ANNEE. - N° 122 — SAMEDI 2 MAI 1903

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50.	8 fr.	15 fr.
Autres Départements	5 fr. 50.	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES

Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les agences de publicité
ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

Nos Bureaux et nos Ateliers étant fermés à l'occasion du **PREMIER MAI,** *nous ne paraîtrons pas demain.*

LES

Nationalistes et Edouard VII

Si je ne vous avais pas promis de marcher le moins souvent possible dans les plates-bandes de la politique, je vous dirais deux mots au sujet de l'arrivée du roi d'Angleterre à Paris et des divisions qu'elle a fait naître dans le parti nationaliste. Pour bien vous montrer que je tiens la bride à ma chroniquette et que je la mets au vert, ainsi que le faisait Hugo pour le divin cheval *Pégase*, je vous conterai tout simplement et tout uniment, sans essayer le moindre croc-en-jambe dans les jarrets de l'adversaire, que j'ai été tout de même légèrement « estomaqué » en lisant dans les feuilles certaines petites choses qui vous ont certainement sauté aux yeux. C'est ainsi, par exemple, que je ne me suis pas bien expliqué l'attitude des nationalistes excitant le peuple de Paris à faire à Edouard VII une conduite de Grenoble.

Sans entrer dans les détails et sans soulever dans l'arène plus de poussière qu'il ne faut, je me permettrai de poser une question aux farouches ennemis de la perfide Albion.

Voilà déjà pas mal de jours, de semaines et d'années qu'ils nous reprochent de désorganiser l'armée et la marine. Oh ! la marine, surtout la marine ! Dans ces derniers temps, Camille Pelletan a été *couvert des plus immondes ordures, sous* le prétexte stupidement fallacieux qu'il transforme nos cuirassés en coquilles de noix et qu'il s'ingénie à nous mettre au dessous de l'Angleterre et de toutes les autres nations qui possèdent une grande marine.

Eh bien ! c'est juste après avoir dénoncé la vanité de notre résistance nationale *sur les mers que M. Millevoye et ses* caudataires souhaitent et préparent une guerre entre nous et l'Angleterre. *Je ne* lis pas qu'ils la réclament et la souhaitent en mettant les points sur les i, mais *le qu'ils écrivent, ce qu'ils font sonner* dans leurs clairons de la foire, aboutirait peut-être à une guerre, si le peuple parisien était assez naïf pour leur emboîter le pas et pour accueillir avec des huées un roi qui est, en somme, l'hôte de la France et qui est, à ce titre, hors de nos querelles politiques et de nos divisions sociales.

En tout cas, je ne vois pas bien où est la supériorité du patriotisme des nationalistes sur le nôtre, quand ils font tout pour créer des complications entre un pays qui a la plus forte marine de l'Europe et le nôtre qui ne possède, d'après eux, qu'une marine désorganisée.

Peut-être auraient-ils moins perdu le nord, pour employer une expression de circonstance, s'ils s'étaient contentés de se livrer à des considérations mondaines sur le voyage du roi d'Angleterre.

Ce n'est pas, en effet, une mince chose que celle de savoir s'il fera ou ne fera pas une apparition au Jockey-Club.

La voilà, la question, la seule question *brûlante* !

Nous autres, nous ne sommes pas en *ques* et avec les divers mondes élégants *ques* et avec les divers mondes élégants où l'on s'amuse. Les petites marquises et les vieilles douairières professent à notre égard des sentiments sur lesquels il serait puéril d'insister. Nous n'allons au Grand-Prix que pour y défendre la République contre les hobereaux du royalisme.

Nos réunions n'ont rien de commun avec celles où l'on manie la dame de pique, et on ne manquerait pas de nous trouver singulièrement audacieux si nous donnions à Edouard VII une indication quelconque sur l'attitude qu'il devra *prendre* à l'égard de ses anciens compagnons de plaisir. Mais il en retourne autrement pour les nationalistes qui se croient tous un peu sortis de la cuisse de Jupiter depuis le jour où ils ont scellé leur pacte sous l'égide de toutes les réactions, et c'est évidemment par un simple oubli qu'ils n'ont pas insisté sur les visites que le roi d'Angleterre devra faire à ses joyeux compagnons d'autrefois.

Je me rappelle que notre spirituel et regretté Aurélien Scholl fit partie de cette peu mélancolique phalange. Quand le prince de Galles était repris du désir de se « parisianiser », il lui télégraphiait : « J'arrive ! » Cela signifiait qu'il fallait *mettre le champagne au frais et se disposer* à faire sauter les bouchons. C'était une mission dont Aurélien Scholl s'acquittait admirablement.

On n'a pas oublié quelles relations cordiales s'étaient établies entre Gambetta et le futur roi d'Angleterre ; mais s'il fréquentait les tribuns, parce qu'ils sont généralement de *bons rabelaisiens* dans tous les sens du mot, il ne dédaignait pas de se frotter aux faméliques bohèmes et même aux intéressants chenapans qui grouillent dans les dessous de la civilisation parisienne.

J'ai bu autrefois dans un verre où il avait mouillé ses lèvres princières et que *conservait religieusement l'étrange* patron d'un cabaret non moins étrange que lui.

— *Il* s'est assis à la place où vous êtes ! m'avait dit un escarpe au sourire attendri.

Et ce qu'il y a de curieux, c'est que je préférerais encore ce siège boiteux à son trône d'Angleterre !

Chacun ses goûts, pas vrai ?

J'ajoute que j'avais déjà bu, sous le même toit enfumé, dans le verre de Gamahut, non moins pieusement conservé. Il y a du Shakespeare dans ce rapprochement entre le roi et la guillotine. Mais où donc Shakespeare n'est-il pas ?

Une anecdote pour finir :

Le prince de Galles se trouvait un jour avec Aurélien Scholl sur la terrasse du fameux café Tortoni. Survient un gavroche qui s'écrie, après l'avoir bien dévisagé :

— Tiens ! mais il a une bonne gueule !

Le prince de Galles avait entendu.

— Parbleu ! s'écria-t-il, on ne pouvait pas me faire un meilleur compliment !

Souhaitons, pour le bon renom de la France, que les nationalistes ne lui en fassent pas d'autre quand il sera de nouveau l'hôte de Paris, aujourd'hui.

Clovis HUGUES.
Député de la Seine.

LA POLITIQUE

Le mal des mots

Mon excellent collaborateur et ami Ch. Brunellière, usant du droit de libre discussion que tous les militants socialistes sont assurés de rencontrer, dans ce journal, sur les questions de principe, a parlé, hier, ici, du « cas *Millerand* », dans une forme et sur un ton qui, loin d'amener l'unité qu'il rêve, ne peut qu'accentuer les anciennes divisions.

Brunellière, — sans doute avec le fil qui sert à couper le beurre de Bretagne, — coupe en deux l'armée socialiste : il place à sa droite les révolutionnaires, à sa gauche les réformistes; toutefois il ne réprouve personne, quoique ses tendresses semblent plutôt aller à ceux qu'il *appelle les « révolutionnaires ! »*

Je n'accepte pas, pour ma part, — et j'ai de bonnes raisons de croire que c'est aussi l'avis de la plupart de mes amis, — la classification qui nous est ainsi présentée.

Je suis réformiste, mais je suis révolutionnaire aussi ; et je défie bien le révolutionnaire le plus ardent de Bretagne, — s'il en est, à part mon doux ami Brunellière, — de répudier le titre et la qualité de « réformiste ».

Où est donc la distinction entre nous deux, si, tous les deux, préconisant le même idéal, nous nous évertuons à tirer du milieu où nous vivons le plus grand nombre de réformes possibles, en vue de notre idéal commun ?

Par la distinction qu'il a faite, Brunellière crée une regrettable confusion. Il institue une gauche — les révolutionnaires — et une droite — les réformistes, — *dans le parti socialiste* de notre pays.

C'est une concession à une phraséologie qui est la cause de toutes nos dissensions socialistes et c'est pourquoi, je ne suis pas d'accord, *pour une fois, avec Brunellière.*

Dans l'armée socialiste, je ne vois qu'une avant-garde qui peut marcher, par des chemins différents, à la conquête des droits que tous les socialistes proclament, mais dont on ne saurait dire, sans la diminuer, qu'elle a deux drapeaux ou deux étiquettes.

Millerand et Guesde que Brunellière donne pour porte-fanions à cette armée de lutte incessante, ne sont devant la masse que des soldats, d'incontestable mérite l'un et l'autre, mais que nous rabaisserions en les opposant constamment l'un à l'autre.

Et de même, nous réduirions la valeur d'énergie et d'action des bonnes volontés socialistes en leur appliquant telle épithète ou telle autre, — réformiste ou révolutionnaire, — car nous créerions, entre elles, un courant de suspicion et de méfiance.

L'idée de réforme implique l'idée de révolution, car l'idée de révolution n'a pris naissance que du besoin de réforme.

On conseillait naguère au peuple, de se *guérir des individus ; nous sommes obligés* de lui conseiller aujourd'hui de se méfier des mots. Ils font autant sinon plus de mal que les individus surtout sous la plume d'écrivains aussi autorisés que Brunellière.

G. SIAUVE-EVAUSY.

AU PAYS NOIR

LE PREMIER MAI ET LE MILLION DES MINEURS

Camarades, nous célébrons aujourd'hui la fête internationale du Travail ; d'un même cœur, les ouvriers du monde entier vont faire entendre au patronat et aux gouvernements, leurs revendications de classe et leur volonté d'obtenir dans un ordre social nouveau, toute la justice et toute *la liberté.*

Mineurs, votre bel entrain et votre enthousiasme, dans le Nord comme dans le Pas-de-Calais montrent bien que vous voulez rester à la tête du prolétariat conscient.

Nos frères de travail et de misère, pour lesquels nous restons toujours prêts à tous les sacrifices, n'ont pu, jusqu'ici, dans bien des corporations, s'organiser régionalement et nationalement, aussi solidement que nous *avons su le faire* nous-mêmes : des difficultés économiques les en ont empêchés ; nous le comprenons bien, nous qui avons eu tant de peine à les briser !

En ce beau jour de fête, de fraternité ouvrière, nous leur crions : courage, camarades ; mais surtout nous voulons leur dire : n'écoutez pas les menteurs et les fourbes qui essaient de semer la *défiance et l'envie dans vos cœurs,* en vous représentant les houilleurs comme des égoïstes ; repoussez ces artisans de division ouvrière et dites-leur hardiment : Non, les mineurs ne sont pas des faux-frères égoïstes, *ils sont des précurseurs.* Les avantages qu'ils obtiennent et qu'ils font inscrire dans la loi, *ouvrent le chemin au* profit de toutes les corporations.

C'est en vain, s'écriait Jaurès à la Chambre, *que l'on tentera de diviser la classe ouvrière.* Ceux qui espèrent qu'on pourra animer les corporations les unes contre les autres, ne comprennent rien au mouvement social de notre temps qui est caractérisé surtout par cette magnifique solidarité des classes ouvrières dans toutes ses manifestations.

Les conquêtes réalisées par les organisations les plus puissantes s'étendront, par une force irrésistible, à l'ensemble des travailleurs de l'agriculture comme de l'industrie.

Si, par exemple, la question générale des retraites — après celle de la journée de huit heures et du minimum des salaires — est aujourd'hui posée, *n'est-ce pas parce qu'elle est en bonne voie de solution* pour nos houilleurs organisés ?

En intervenant dans la constitution des retraites pour les mineurs, l'Etat a reconnu le *principe de l'intervention sociale obligatoire* pour l'établissement de retraites *pour tous les travailleurs* tout en en faisant une des obligations patronales les plus essentielles.

Et voici, quelle est à l'heure actuelle la *situation faite à nos vieux mineurs.*

Nous avons deux catégories de retraités d'après la loi de 1894 ; ceux du titre II, qui versent 2 pour cent et pour lesquels les patrons versent également 2 pour cent. Au bout *de 30 ans de versements,* ils auront des retraites variant de 527, 600 à 700 francs.

Mais il y a aussi ceux du titre IV de la loi de 1894. Ce titre en exigeant la liquidation des caisses de secours préexistantes, a créé de profondes inégalités. En effet, si certaines liquidations ont donné de bons résultats, d'autres se sont faites dans des conditions déplorables. De là pour les uns, des retraites insuffisantes ; pour les autres, pas de retraite.

La loi de 1894 n'atteindra son idéal que dans une vingtaine d'années. Aujourd'hui, sur 21.000 anciens ouvriers mineurs, ayant 30 ans de services et 55 ans d'âge, 3.000 seulement ont une pension supérieure à 360 *francs,* et, 12.000, c'est-à-dire plus de 50 pour cent n'ont rien, ou moins de 50 francs par an.

La loi de finances de 1903, permettra pendant la période transitoire d'améliorer les pensions dérisoires. L'article 57, qui y a été intercalé, édicte la disposition suivante, va*lable à partir de 1904 : une somme de un mil*lion de francs, est affectée chaque année, dans des conditions déterminées par la loi, à améliorer les retraites des ouvriers mineurs.

Les majorations inscrites dans la loi, pour *les anciens mineurs jouissant de pensions* supérieures à 50 francs, auront pour résultat de porter ces pensions assez rapidement, c'est-à-dire d'ici cinq à six ans, au chiffre de 360 francs qui est le maximum *prévu par le projet.*

Quant aux ouvriers ayant une pension inférieure à 50 francs — ou n'ayant aucune pension, ils recevront la première année une allocation de 55 francs, et progressivement leur pension atteindra 240 francs par an.

Les Compagnies du Nord et du Pas-de-Calais, après la dernière grève, ont accordé des pensions de retraite de 500 et 600 francs aux mineurs ayant travaillé 30 ans dans les différentes fosses des deux bassins et ayant 55 ans d'âge. Il est de toute certitude, que l'ensemble des ouvriers mineurs de France ne *tardera pas à jouir des avantages que les* charbonniers de nos bassins ont accordés.

L'Etat, en octroyant le million des mineurs, va intervenir, par une sorte d'effet rétroactif, en faveur de ceux qui ne jouiront pas de l'ordre de choses nouveau, *parce que déjà* ils ont quitté la mine, parce qu'ils ne se trouvent pas dans les conditions prescrites. L'Etat intervient en faveur de ceux qui n'ont rien, par des allocations successives ; et par des majorations, pour ceux qui touchent des retraites infimes.

Célébrons, en ce jour de fête ce nouveau pas fait vers notre affranchissement économique : le bénéfice n'en saurait tarder à s'étendre à l'ensemble du prolétariat qui partout, qui *chaque jour,* prenant une conscience plus nette de son devoir de classe s'organise plus solidement.

Laissons à leurs sophismes vains M. le comte de Lajuinais, M. le marquis de Laurens-Castelet, M. de Beauregard : mais flétrissons cette parole impie que M. Guillain *a osé prononcer à la tribune du Parlement :* « Au lieu de commencer une ère de pacifi» cation, cette loi sera un *nouveau ferment* » d'agitation et de haine. » Les mineurs n'ont pas été surpris de cette intervention odieuse *du député de Dunkerque. Ils savent qu'attaché* aux mines d'Anzin, il est devenu l'ennemi le plus acharné, le plus implacable de leur corporation.

Les dockers de Dunkerque, qui nous ont fraternellement tendu la main, finiront bien par « jeter » cet étrange républicain, vice-président des droites à la Chambre, défenseurs des congrégations, que ne soutiennent plus, en dehors de la réaction, que des intéressés, ou des aveugles volontaires.

BASLY,
Député du Pas-de-Calais.

AU JOUR LE JOUR

MONNAIES BIZARRES

On parle très sérieusement d'une innovation du ministère des finances, tendant à lancer dans la circulation des pièces de nickel qui seront bien accueillies, surtout par le petit commerce. Les bons sujets de Ménélik, eux, n'en sont pas encore au nickel ! En effet, on effectue les payements, là-bas, avec des cartouches de fusil ! Sur les marchés d'Adoua et de Makalli, les marchandises sont livrées contre remise de tant de cartouches, suivant le prix ; on les aligne comme des pièces de monnaie, et les paquets représentent les gros comptes. Ce ne doit pas être un usage essentiellement pratique de payer ou d'être payé en cartouches. En tout cas, c'est surtout en Abyssinie qu'une « occasion » commerciale bonne à saisir, s'appelle un « coup de fusil ». Dame ! c'est d'autant plus vrai qu'on solde son achat avec un lot de cartouches !

Mais, que penser de la plus ancienne monnaie du pays, faite de... tablettes de sel ? Elle a encore cours, paraît-il, dans la province du Choa, cours qui varie suivant la production annuelle. C'est peut-être un symbole intéressant l'acquit des notes trop salées !

M'est-avis qu'en France ces pièces en sel ne circuleraient pas longtemps.

CHRONIQUE

LE CLOWN

Miousic !

C'est avec ce mot, lancé par lui au milieu du cirque, qu'il soulevait autrefois les bravos du public.

Ah ! le bon temps où il n'avait qu'à paraître sur la piste avec son chapeau minuscule, son habit à longues basques et son ridicule gilet à fleurs pour se faire acclamer ! Comme tous ces applaudissements le transportaient d'aise ! Comme il se sentait heureux !

Allez donc ! une pirouette... il s'étalait par terre, aux éclats de rire de la foule, et se relevait d'une si singulière façon, qu'on l'eût dit composé de pièces et de morceaux. Survenait alors Boum-Boum, son inséparable ami, le joyeux compagnon de ses folies. Ces deux excentriques, Auguste et Boum-Boum, n'étaient pas plutôt en face l'un de l'autre, qu'ils cabriolaient, se giflaient et faisaient à tour de rôle la culbute avec des gestes si comiques, que les assistants emplissaient la salle de leurs rires.

— *Bravo ! Auguste, bravo !*

Auguste, rajustant le faux-col qui lui allait jusqu'aux yeux, saluait à droite et à gauche, le plus gauchement possible, en envoyant des baisers.

Pauvre Auguste ! Qui eût dit en le voyant rouler des yeux de fou et ouvrir démesurément la bouche *pour répondre aux pitreries de* Boum-Boum, que son cœur battit la chamade sous son gilet à fleurs ! Qui eût supposé que cet être hybride, à la face grimaçante, articulé comme une poupée mécanique, fût capable *d'aimer et de souffrir !* Qui eût pu croire que, sous son enveloppe de nain difforme, ce grotesque éprouvât des sentiments comme tout le monde et refoulât au plus profond de lui-même l'immense chagrin qui remplissait son âme !

Miousic !

Hélas ! faire rire les autres quand on se retient de pleurer ; sauter et gambader quand on a les membres brisés par la douleur, quel martyre peut être comparé à celui-là ? Auguste souffrait atrocement. Sa fille, qu'il adorait, se mourait dans son lit, sans qu'il lui fût possible de la soigner, de lui parler, de presser sa main droite de poitrinaire dans les siennes, de contempler à travers le voile de ses larmes ce cher visage autrefois si resplendissant de fraîcheur et de santé, aujourd'hui si transparent et si pâle, qu'on eût dit celui d'une morte. Son Etiennette n'avait plus que quelques heures à vivre ; le médecin le lui avait dit ; reviendrait-il assez à temps pour recueillir son dernier soupir ?

— Auguste ! Auguste !

Il ne s'en apercevait pas, qu'il se devait au public qui la réclamait. Il avait cru pouvoir s'échapper un moment pour prendre un temps de repos, les spectateurs, en le rappelant, lui prouvaient qu'il n'était pas son maître.

C'était donc vrai, cela, que certaines gens ne naissaient en ce monde que pour souffrir ? Il se rappelait son enfance malheureuse ; élevé à coups de pied et à coups de poing par un oncle qui ne l'aimait pas, mal logé, mal nourri, il avait grandi comme une plante maladive, c'est-à-dire en restant frêle et délicat, au point de donner à penser qu'il n'atteindrait pas vingt ans. Puis, tout d'un coup, au moment de la formation, un changement subit s'était produit ; il s'était renforcé ; ses muscles avaient pris leur entier développement ; il avait acquis *de la force et de la vigueur,* si bien que, pour échapper à la tyrannie de son oncle, il s'était associé avec un saltimbanque, et, absolument décidé à goûter de la vie en plein air, il avait fui pour toujours la maison de son parent. *Quelques années après, Barnum,* de passage à Béziers, se l'était attaché par un traité qui le liait à lui pour six ans ; après quoi il était entré au Nouveau Cirque, en qualité de clown acrobate, à l'âge de 25 ans.

Un soir, soir néfaste s'il en fut, au moment de faire son entrée sur la piste, il était resté sans mouvement en sentant peser sur lui le regard d'une femme, regard magnétique dont, malgré lui, il avait subi la fatale influence. Comme le temps pressait, il fit un effort pour poursuivre sa marche, tout en jetant un regard sur elle. Il fut surpris et charmé de voir qu'elle était belle et qu'elle lui souriait. A sa sortie du cirque, il la trouva sur son passage, lui prit le bras et l'emmena. Cette conquête facile devait plus tard être sa femme.

Quel philtre lui avait-elle fait boire pour le décider à devenir son mari ? Lui-même se le demandait. Oh ! belle, elle l'était à ravir ; mais elle puait le vice par tous les pores. Impossible de causer dix minutes avec cette fille sans reconnaître qu'elle avait vécu dans la fange et qu'elle se plaisait à s'y vautrer. Malheureusement le clown, soumis malgré lui au fluide magnétique dont elle l'enveloppait, ne se sentait pas la force de rompre. Prenait-il la résolution de la quitter ? Pas plutôt en sa présence, il se sentait au cœur des trésors de tendresse qu'il dépensait avec elle, oubliant qu'un moment auparavant il s'était surpris à la détester. Tout en comprenant qu'il n'était pas digne de lui d'être son jouet, sa chose, son esclave, il subissait tous ses caprices sans révolte ; aussi, bien qu'il eût la certitude de faire une sottise en l'épousant, convaincu même qu'il enchaînerait sa vie au point d'être le plus malheureux des hommes, il finit un jour par s'y décider.

Alors commença pour lui une existence infernale. Sa femme n'ayant plus de ménagements à garder, puisqu'elle avait obtenu ce qu'elle voulait, se mit à courir le guilledou sans s'occuper autrement de lui que s'il n'existait pas. La première fois qu'il constata son absence, il entra dans une grande colère ; la seconde fois, il la menaça de la battre ; plus tard, il la battit ; ce fut elle enfin qui, s'apercevant qu'il serait capable de la tuer si elle continuait de le tromper ostensiblement, prit le parti de le quitter.

De cette union si mal assortie était née Etiennette, dont il raffolait. Agée de deux ans et demi, quand elle était restée seule avec son père, elle montrait déjà beaucoup d'intelligence ; aussi s'était-il promis de ne pas se séparer d'elle, quoi qu'il arrivât. Elle était son espoir, sa consolation. La voyant, en pensée, d'âge à se marier, il s'inquiétait déjà de lui trouver un mari. A quel homme assez digne confierait-il un pareil trésor ? Parfois il se disait bien que la mauvaise conduite de la mère serait un obstacle à ce mariage, ou encore que son métier d'acrobate éloignerait de sa fille les prétendants sérieux ; mais plus que jamais *pénétré de la supériorité d'Etiennette,* il concluait qu'elle ne pourrait rencontrer que le bonheur.

Ah ! voilà qu'au moment où il faisait pour elle les plus beaux rêves, la chère enfant était tombée soudainement malade de la poitrine, sans que rien eût *fait prévoir la gravité de son* état, et qu'aujourd'hui elle était perdue.

« Faites-moi prévenir tout de suite, si ce malheur arrive pendant que je serai absent, avait-il dit à la garde-malade au moment de son départ. Vous me le promettez ? »

Elle le lui avait promis.

Cependant, depuis quelques minutes, le public ne voyant pas paraître son clown favori, commençait à s'impatienter.

— Auguste ! Auguste ! criait-on de tous les côtés.

Mais Auguste n'entendait pas. Un voisin étant venu lui dire que sa fille venait de mourir, il était tombé sans connaissance dans les bras de deux palefreniers, qui essayaient de le faire revenir à lui.

— Annoncez au public que le numéro neuf ne sera pas exécuté ce soir pour cause d'indisposition, dit le régisseur à un écuyer.

A cet ordre, donné à haute voix, Auguste reprit ses sens. Il avait entendu.

— Non, fit-il, ce n'est qu'une faiblesse. Dans deux minutes, je serai sur la piste.

Il se redressa, fit un effort pour se soutenir sur ses jambes, écarta de la main ceux qui essayaient de le retenir, et s'élança en bondissant au milieu du cirque en criant à pleins poumons :

— Miousic !

L'orchestre attaqua un morceau de circonstance, tandis que le clown, entassant chaises sur chaises, atteignait à la hauteur d'un deuxième étage.

— Assez ! assez criaient les spectateurs en voyant vaciller la colonne sur laquelle se tenait juché l'intrépide Auguste. Le saut périlleux !

Le clown, comme s'il n'avait attendu que ce commandement pour exécuter son exercice, fit un bond prodigieux en l'air, donna en retombant un coup de pied à la colonne de chaises, et tomba sur le sable de l'arène, la tête la première, en poussant un cri.

Il était mort !

G. POTRON.

Galonné en révolte

A vrai dire, on devait s'attendre, de la part du colonel de Coubertin, au refus d'obéir car il est de ceux qui, au cours de l'Affaire n'ont jamais manqué une occasion de faire parler la Grande-Muette.

A cette époque, il était à Paris, lieutenant-colonel au 2e cuirassiers.

Au lendemain de la manifestation républicaine de Longchamps, en juin 1899, il réunit tous les officiers et les sous-officiers de son régiment, et leur tint à peu près ce langage :

« Vous avez dû remarquer hier, par le passage du régiment, beaucoup de gens qui *criaient : « Vive Picquart ». Je me suis retenu à quatre pour ne pas vous faire mettre sabre au clair et charger tous ces gens-là. Mais je* suis militaire, et il faut bien que j'exécute les ordres qui me sont donnés.

» J'ajoute à ce propos que vous devez toujours, vous aussi, faire preuve d'esprit de discipline. Votre devoir est de suivre aveuglément, en toute circonstance, les ordres qu'on vous donne sans vous préoccuper de ce qu'on peut dire ailleurs.

» Je tiens encore à ajouter ceci. Lorsque vous sortez en ville, isolément ou par groupe, et que vous entendez des gens dire devant vous du mal de l'armée, il peut vous arriver de vous laisser aller à des protestations. Je n'y vois aucun inconvénient, *au contraire,* je vous conseille, en ce cas, de *manifester violemment et au besoin de vous servir de vos armes (sic).* »

Ce discours produisit les résultats qu'on en devait attendre. Quelques jours plus tard, la porte d'un établissement de la rue Pigalle fut *défoncée par trois sous-officiers de ce régiment.*

Cela ne nuisit pas autrement à l'avancement du lieutenant-colonel de Coubertin, puisque nous le retrouvons aujourd'hui colonel, alors qu'il a droit à sa retraite depuis six ans...

Autour d'un voyage

Voilà le voyage du président de la République fini. Il s'est terminé par la grandiose réception de la Tunisie, qui donne sa signification internationale au déplacement de M. Loubet.

On sait les résistances ou du moins, les *mauvaises humeurs que les chancelleries ont* opposées à l'établissement du protectorat, qui est une forme de conquête, qui en possède les avantages et qui n'en a pas les inconvénients.

Maintenant, le fait accompli est accepté par la diplomatie européenne, et le chef de l'Etat va recevoir officiellement le roi d'Angleterre en arrivant de Bizerte où nous construisons un arsenal superbe, ce qui amenait à l'origine des protestations anglaises.

Pendant cette longue excursion qui a conduit M. Loubet des frontières du Maroc et du Sud-Oranais jusqu'à cette terre fameuse où fut Carthage, le président a pu voir de ses propres yeux l'œuvre immense accomplie par la France en moins de trois quarts de siècle. Sa présence et son langage ont certainement *fait une grande impression sur les colons et* sur les indigènes, qu'il a conviés à l'union pour assurer chaque jour davantage la prospérité de ce beau pays.

En Tunisie, où nous sommes depuis beaucoup moins de temps qu'en Algérie, le premier magistrat de la République s'est trouvé en présence d'une organisation musulmane encore intacte, mais ayant admis l'idée de vivre à l'ombre de notre drapeau.

L'année 1903 demeurera certainement une date mémorable dans les annales de notre empire africain. Dans l'avenir, il doit être un élément important de la grandeur de la France, qui a peut-être le secret de ses destinées dans la Méditerranée et dans le continent noir.

Nouvelles à la Main

— Figure-toi que, hier, dans une réunion publique, au passage le plus pathétique de mon discours, deux de mes fidèles électeurs se sont mis à dormir.

— Voilà ce que c'est que de faire des phrases rassurantes !

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

CONSEIL DE CABINET

Paris, 30 avril. — Les ministres se sont réunis ce matin en Conseil au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Combes.

EDOUARD VII A PARIS

Le Conseil de Cabinet s'est occupé des mesures officielles à prendre pour la réception du roi d'Angleterre.

Il a décidé que les élèves des grandes écoles de l'Etat, des lycées, des collèges et des écoles primaires, et les employés des administrations publiques auraient congé après-demain samedi.

LA SITUATION FINANCIERE

La majeure partie du Conseil a été consacrée à l'exposé que M. Rouvier a fait de la situation financière et des travaux auxquels il se livre pour la préparation du budget 1904.

Le ministre des finances a insisté auprès de ses collègues pour qu'ils réduisent leurs propositions de dépenses dans les plus larges mesures possibles, afin d'éviter de recourir à la création d'impôts nouveaux pour assurer l'équilibre.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Outre le budget, M. Rouvier prépare, en exécution de l'engagement pris par le Cabinet dans son programme, un projet d'impôt sur le revenu, sur lequel le Conseil sera appelé à statuer dans une de ses prochaines réunions.

LES CONGREGATIONS

M. Combes a fait connaître au Conseil les dépêches qu'il a reçues sur les incidents divers relatifs aux congrégations.

Le préfet de l'Isère, en particulier, a ordonné l'ouverture d'une enquête sur les conditions dans lesquelles le représentant d'un journal parisien a été grièvement blessé par des manifestants qui s'opposaient à l'expulsion des Chartreux. On sait qu'il s'agit de M. Mouthon, envoyé du « Matin ».

Le ministre de la guerre a reçu le télégramme suivant du commandant de place de Chambéry.

« *Les détachements envoyés à la Grande-*Chartreuse sont rentrés, après avoir accompli leur mission. Rien d'anormal ne se passe dans la garnison. »

Les ministres se réuniront le mardi 5 mai, en Conseil des ministres, sous la présidence de M. Loubet.

La Révolte des Moines

Intervention de la troupe à Nice

Chapelle fermée. — Apposition de scellés.

Nice, 30 avril. — Conformément à l'ordonnance du président du tribunal civil se prononçant en référé, le juge de paix s'est rendu mercredi après-midi au couvent des Oblats pour y apposer les scellés.

Me Bernard d'Attanoux s'est opposé à la mise des scellés sur toutes les pièces du *couvent, l'ordonnance disant que les scellés* seraient enlevés lorsqu'un chapelain serait nommé. « J'ai précisément, dit-il, la nomination épiscopale du chapelain qui est notre gardien de l'immeuble, l'abbé Gonier, régulièrement sécularisé. »

Le juge dut faire droit à cette demande. Il se rendit ensuite à l'oratoire des Franciscains, boulevard Carabacel, d'où tous les objets mobiliers avaient été enlevés hier par les ecclésiastiques.

Depuis trois heures du matin, des centaines de cagots priaient dans la chapelle et chantaient sans discontinuer : « Dieu sauve Rome et la France ! »

Lorsque le juge arriva, les cloches sonnèrent à toute volée, amassant encore davantage le public spécial.

Le Père Bonaventure déclara au juge qu'il s'opposait énergiquement à la mise des scellés : « Je suis citoyen, a-t-il dit, et maître ici où je suis en location. Je vis seul et suis libre de porter une robe de bure, tant que la *loi ne me l'interdira pas. Je ne suis plus con*gréganiste franciscain, je suis prêtre libre non sécularisé, parce que je veux rester citoyen indépendant soumis aux lois. J'ose croire, monsieur, que vous ne venez point ici *de gaîté de cœur et j'ai pitié de vous.*

Le juge se retira sans mettre les scellés.

Ce matin à la première heure, deux compagnies de chasseurs et cent cinquante agents ont été envoyés à la chapelle des Franciscains, à Carabacel. Des cris de : « Vive l'armée ! Vivent les Pères ! » accueillirent les troupes.

Celles-ci repoussèrent violemment les personnes qui entouraient le monastère.

Une bousculade se produisit. Plusieurs arrestations ont été opérées, entre autre celle de M. Joseph Giboin, qui criait : « Vive la liberté ! »

Le juge de paix fit évacuer la chapelle, où se trouvaient de nombreux fidèles. Le Père Bonaventure refusa de sortir. Il fut expulsé « manu militari ».

Les *scellés ont été apposés sur les locaux* et la chapelle a été fermée. Les scellés ont été également apposés ce matin au couvent des Oblats de Sainte-Marie. L'appartement privé du P. Gohier reste libre, ainsi que la chapelle dont les portes avaient été enlevées.

EXPULSION DE REDEMPTORISTES

Les Sables-d'Olonne, 30 avril. — Une compagnie du 93e régiment d'infanterie est arrivée aux Sables, hier soir, à six heures. Une seconde est arrivée dans la nuit.

Ce matin, à quatre heures, les routes et les rues voisines du couvent des Rédemptoristes ont été barrées par des cordons de troupes.

A sept heures, après les sommations légales, les magistrats font ouvrir deux portes et pénètrent dans l'établissement.

Le comte Laroche-Thulon, député, proteste et engage à sortir les personnes qui se sont réfugiées et barricadées dans la chapelle. Celle-ci est évacuée et les scellés sont apposés.

Le comte de Laroche-Thulon s'est alors rendu à la Mairie, escorté par la foule qui bientôt s'est dispersée aux cris de : Vive l'armée ! Vive la liberté ! Vive la République !